

8648

Republique Française

LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

DIRECTION
DES
BEAUX - ARTS
ET DES
MUSÉES
DE LA
VILLE DE PARIS

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Paris, le 20 JAN 1923

307



Madame,

Vous avez bien voulu offrir à la Ville de Paris, pour être placé au Musée Carnavalet, un buste de Mirabeau, plâtre original de Ténier.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 8 Décembre 1922, a accepté ce don avec reconnaissance et décidé que des remerciements vous seraient adressés, au nom de la Ville de Paris.

Je tiens, en vous transmettant ces remerciements, à y joindre l'expression de ma gratitude personnelle pour cette marque du précieux intérêt que vous portez aux collections municipales.

Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon respect.

Le Préfet de la Seine,

Madame la Marquise ARCONATI-VISCONTI,
10, avenue Elysée Reclus, Paris.

